



Je suis interim je me suis presente au poste que je devais occuper

Par **phalia**, le **15/01/2008** à **19:57**

je suis interim je me suis presente au poste que je devais occuper c'est a dire inventariste pour 3heures de temps mais l'effectif etait complet a mon arrivée 15 minutes avant le debut de l'inventaire et je n'ai pu exercer mon travail de combien puis je etre indemniser?il m ont dis 8h soit une heure est ce juste vu que ce n'est pas ma faute mais la leur vu kil ont en gagés plus de personnes qu'ils en fallait???